Nations Unies S/2011/377



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 juin 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 21 juin 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la résolution 1973 (2011), dans laquelle le Conseil de sécurité m'a prié de créer, pour une période initiale d'un an, en consultation avec le Comité du Conseil créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Jamahiriya arabe libyenne, un groupe de huit experts au maximum qui sera placé sous la direction du Comité et s'acquittera des tâches énoncées au paragraphe 24 de la résolution.

Je tiens donc à vous informer que, outre les sept experts que j'ai déjà nommés et après avoir consulté le Comité, j'ai nommé l'expert ci-après membre du Groupe d'experts :

M. Simon Dilloway, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (finances).

Le Groupe d'experts comprend désormais huit membres, soit l'effectif maximum autorisé.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-38453 (F) 230611 230611



